

Image not found or type unknown



Contrat séparation de biens

Par **bion**, le **27/07/2009** à **18:24**

Bonjour,rnrnrn Ma soeur, aujourd'hui en instance de divorce, me demande si, il est possible de revenir sur une séparation de bien faite en 2002rnrn 2 raisons à cela, une sous estimation de la valeur d'un résidence à Oléron, et ensuite et surtout, lors du paratge d'un atelier de menuiserie , et de la maison principale, revenue à ma soeur, il n'a pas été fait de modification, quant aux emplacements des compteurs d'eau et d'électricité, ceux ci étant aujourd'hui, sur la propriété de son mari, ce qui rend sa maison invendable, ou alors avec vraisemblablement avec une forte dévaluationrnrn Merci de votre réponsernrn C BIONrn[citation] [/citation]